



Objet : Restrictions d'utilisation AD Avord LFOA cause travaux de rénovation de la plateforme (PHASE 4)

En vigueur : du 04 novembre 2021 au 29 mai 2022

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Avord LFOA

PRÉAMBULE :

Dans le cadre du maintien en condition opérationnelle de la plateforme aéronautique et du futur déploiement de l'Airbus A330-200 MRTT¹ sur la base aérienne 702 d'Avord, une réfection complète du revêtement de surface, de l'alimentation électrique et du balisage de la plateforme aéronautique modifiée par tranches successives les portions de piste disponibles et les voies de circulation utilisables.

Ce chantier de grande ampleur s'étale sur une période de 24 mois à compter du 05 octobre 2020.

DESCRIPTION :

Les travaux se dérouleront en cinq phases jusqu'à juillet 2022, la première et la quatrième phase étant divisées en 3 sous-phases (phases 1a à 1c et phases 4a à 4c). Les réserves sont prévues d'être levées fin juillet 2022. Pour chacune des phases une description sera publiée par SUP AIP. Ci-après la description de la quatrième phase dont la durée théorique est de cinq mois avec une possible extension d'un mois. Les dates de début et de fin de chaque sous-phase seront confirmées par NOTAM.

Phase 4 :

Présence de personnes et de matériels de chantier sur le TAXIWAY WHISKY, le TAXIWAY CHARLIE et le TAXIWAY ECHO selon 3 sous-phases (la première est elle-même divisée en deux parties) :

- Sous-phase 4a :
 - sous-phase 4a1 : ANNEXE 1a1
 - sous-phase 4a2 : ANNEXE 1a2
- sous-phase 4b : ANNEXE 1b
- sous-phase 4c : ANNEXE 1c

Pour l'ensemble de ces 3 sous-phases :

Selon l'état d'avancement, et afin de respecter le calendrier, des travaux de nuit sont possibles et pourront entraîner des restrictions supplémentaires sur l'activité aéronautique de nuit sur le terrain (restrictions qui seront communiquées par NOTAM le cas échéant).

La piste est de nouveau utilisable sur ses 3 503 m mais avec des PAPI de campagne et un balisage de campagne BI² alimentés sur une seule et même boucle. En conséquence les procédures suivantes sont mises en place :

- minima au décollage RWY 06 et RWY 24 : RVR 800 m minimum ;
- les procédures d'approche de précision utilisant l'ILS RWY 24, publiées aux IAC, MIAC 2 et MIAC 4, sont suspendues (absence de LOCALIZER) ;
- toutes les autres procédures d'approche classique et de précision RWY 06 et RWY 24, publiées aux IAC, MIAC 2 et MIAC 4, sont utilisables jusqu'aux minima MVL.

Le survol des zones de chantier est interdit en-dessous de 500 ft AGL en dehors des phases de décollage et d'atterrissage.

¹ Multi-Role Transport Tanker – avion multi rôles de ravitaillement en vol et de transport

² Basse intensité

Procédures de vol suspendues ou avec des minima rehaussés :

- MIAC 2 :

QFU	Nom de la procédure	Procédures suspendues	Procédures utilisables avec restrictions
06	volet MIL B « PAR RWY 06 »		jusqu'aux minima de la MVL
	volet MIL C « TACAN RWY 06 »		
	volet MIL D « RNP RWY 06 »		
24	volet MIL E « ILS Z ou LOC Z RWY 24 »	X	
	volet MIL F « ILS Y ou LOC Y RWY24 »	X	
	volet MIL G « PAR RWY 24 »		jusqu'aux minima de la MVL
	volet MIL H « TACAN RWY 24 »		
	volet MIL J « NDB RWY 24 »		
	volet MIL K « RNP RWY 24 »		

- IAC :

QFU	Nom de la procédure	Procédures suspendues	Procédures utilisables avec restrictions
06	« RNP RWY 06 »		jusqu'aux minima de la MVL
24	« ILS ou LOC RWY 24 »	X	
	« RNP RWY 24 »		jusqu'aux minima de la MVL

- MIAC 4 :

QFU	Nom de la procédure	Procédures suspendues	Procédures utilisables avec restrictions
06	volet 05 « TACAN "S" PAR RWY 06 »		minima réhaussés : CAT B : MDH 600ft / VISI 2 400 m CAT C : MDH 600ft / VISI 2 400 m CAT D : MDH 600ft / VISI 3 600 m
	volet 06 « TACAN "S" RWY 06 »		
24	volet 07 « HPMa TACAN "S" ILS ou LOC RWY 24 »	X	
	volet 08 « TACAN "S" PAR RWY 24 »		minima réhaussés : CAT B : MDH 600ft / VISI 2 400 m CAT C : MDH 600ft / VISI 2 400 m CAT D : MDH 600ft / VISI 3 600 m
	volet 09 « TACAN "S" RWY 24 »		

Procédures diverses :

- ILS RWY 24 hors service ;
- absence de systèmes d'arrêt ; la remise en service d'une barrière d'arrêt en QFU 24 sera annoncée par NOTAM lorsqu'elle sera effective ;
- minima pour le roulage : RVR 800 m minimum ;
- minima au décollage : RVR 800 m minimum ;
- MVL : réalisable de nuit pour toutes les procédures non suspendues avec utilisation obligatoire des PAPI de campagne ;
- atterrissages et décollages interdits si vent traversiers supérieurs à 25 kt piste sèche et 20 kt piste mouillée pour tous les appareils ;
- pour les aéronefs gros porteurs, contact préalable impératif au bureau opérations base (BOB) à ba702-ops.dv.fct@intra.def.gouv.fr (TEL : 02 48 68 40 54) afin de confirmer les possibilités de stationnement ;
- prendre en compte des temps de roulage et de remontées ou demi-tours sur piste contraignants ;
- prévoir une quantité de carburant en accord avec ces nouvelles contraintes.

Balisage :

- utilisation de PAPI de campagne 3°, RWY 06 et RWY 24, calibrés sur l'E-3F comme aéronef de référence ;
- balisage lumineux de campagne de basse intensité (BI) omnidirectionnel blanc installé de part et d'autre de la piste ;
- présence de feux directionnels de seuils de piste verts / fin de piste rouges non encastrés indépendamment du QFU en service et situés de part et d'autre de la piste ;
- absence des panneaux indicateurs distances restantes piste ;
- balises rétro-réfléchissantes bleues installées sur les voies de circulation ainsi que sur le parking ZA3.
- absence de panneaux aux points d'arrêt avant piste.

Obstacles :

- des plots rouges et blancs équipés d'un éclairage rouge HN sont mis en place pour interdire l'accès au chantier.

Caractéristiques physiques des bretelles :

Les bretelles BRAVO 3 et BRAVO 4 ont été élargies :

- largeur : 23 m ;
- accotements revêtus : 10,5 m de part et d'autre de la bretelle.

Ces bretelles peuvent être utilisées par tous les aéronefs de lettre code A, B, C, D et E.

Caractéristiques physiques des pistes :

TODA = TORA = LDA = ASDA : 3 503 m.

Largeur de piste : 45 m.

Accotements revêtus : 7,5 m de part et d'autre de la piste.

Coordonnées seuil piste 06 : 47° 02' 52.61" N - 002° 36' 42.40" E

Coordonnées seuil piste 24 : 47° 03' 48.70" N - 002° 39' 06.68" E

Régulations :

- suivre les instructions données par le contrôle aérien pour le roulage au sol ;
- le délai d'intervention dans le cadre de la protection incendie de certaines installations nécessite :
 - o le passage des véhicules de sécurité par des voies aéronautiques ;
 - o l'arrêt immédiat des aéronefs au roulage sur leur trajet afin de laisser la priorité aux secours dès visuel ou sur instructions du contrôle.

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE / *PAGE INTENTIONNALLY BLANK*

ANNEXE 1a1 : descriptif de la sous-phase 4a1

Présence de personnes et de matériels de chantier sur le TAXIWAY ÉCHO, situé entre la bretelle BRAVO 1 et la bretelle BRAVO 3 ; ainsi que sur l'intersection entre la bretelle BRAVO 3, le TAXIWAY ÉCHO et le TAXIWAY CHARLIE :

- plans de roulage modifiés, suivre les instructions du contrôle ;
- voies de circulation TWY Écho (portion ouest, entre les bretelle BRAVO 2 et BRAVO 3) et TWY Charlie fermées ;
- intersection TWY Charlie, TWY Écho et bretelle BRAVO 3 fermée ;
- parking 3 inaccessible.

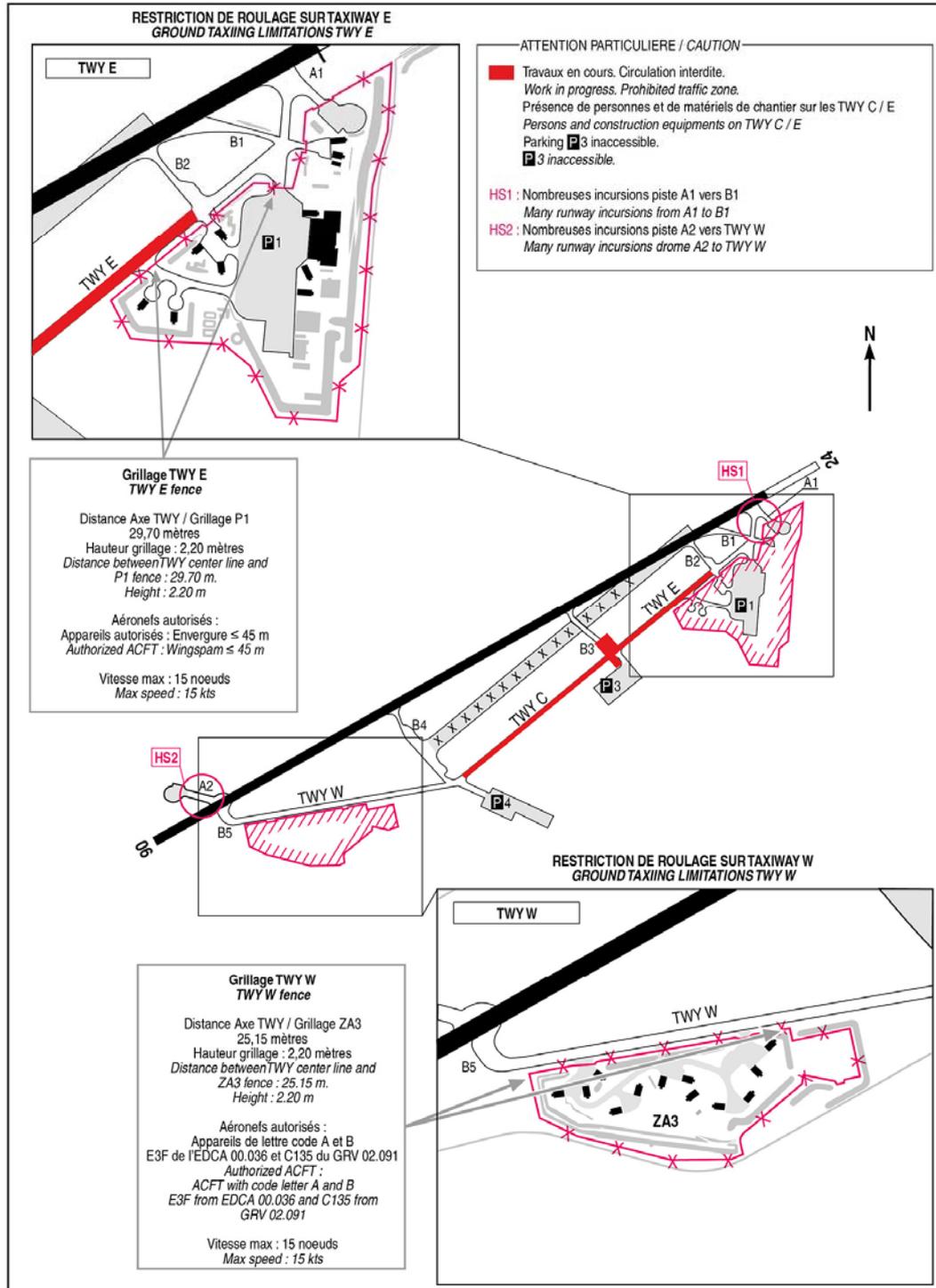
AIP
FRANCE

AD 2 LFOA GMC 01
23 SEP 21

MOUVEMENTS A LA SURFACE
Ground movements

PHASE 4a1

AVORD



DIRCAM

AMDT 23/09/21 CHG : Travaux.

©

ANNEXE 1a2 : descriptif de la sous-phase 4a2

Présence de personnes et de matériels de chantier sur le TAXIWAY ÉCHO situé entre la bretelle BRAVO 1 et la bretelle BRAVO 3 :

- plans de roulage modifiés, suivre les instructions du contrôle ;
- voie de circulation TWY Écho fermée entre les bretelles BRAVO 2 et BRAVO 3.

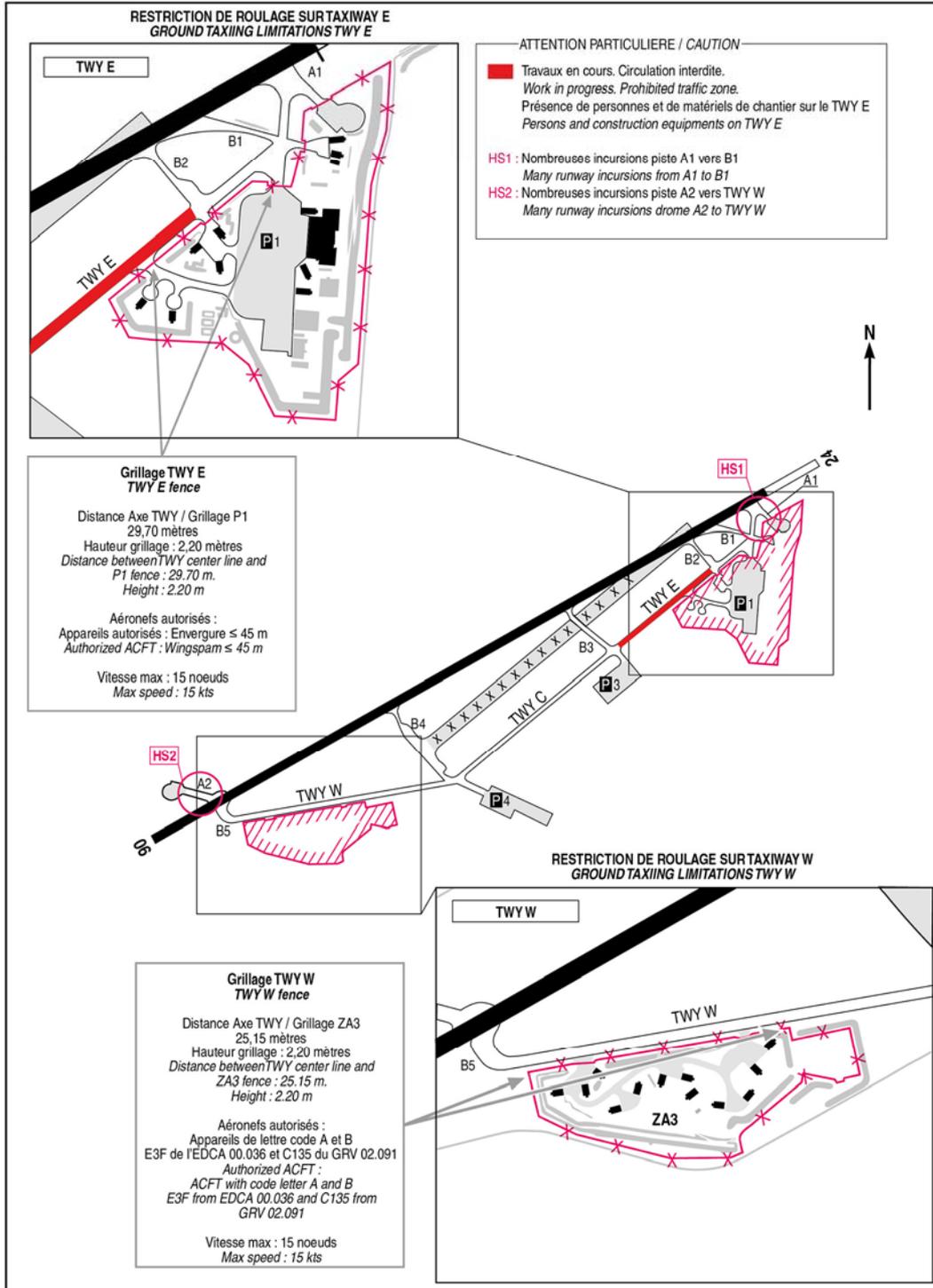
AIP
FRANCE

AD 2 LFOA GMC 01
23 SEP 21

MOUVEMENTS A LA SURFACE
Ground movements

PHASE 4a2

AVORD



DIRCAM

AMDT 23/09/21 CHG : Travaux.

©

ANNEXE 1b : descriptif de la sous-phase 4b

Présence de personnes et de matériels de chantier sur le TAXIWAY CHARLIE situé entre la bretelle BRAVO 3 et la bretelle BRAVO 4 :

- plans de roulage modifiés, suivre les instructions du contrôle ;
- voie de circulation TWY Charlie fermée.

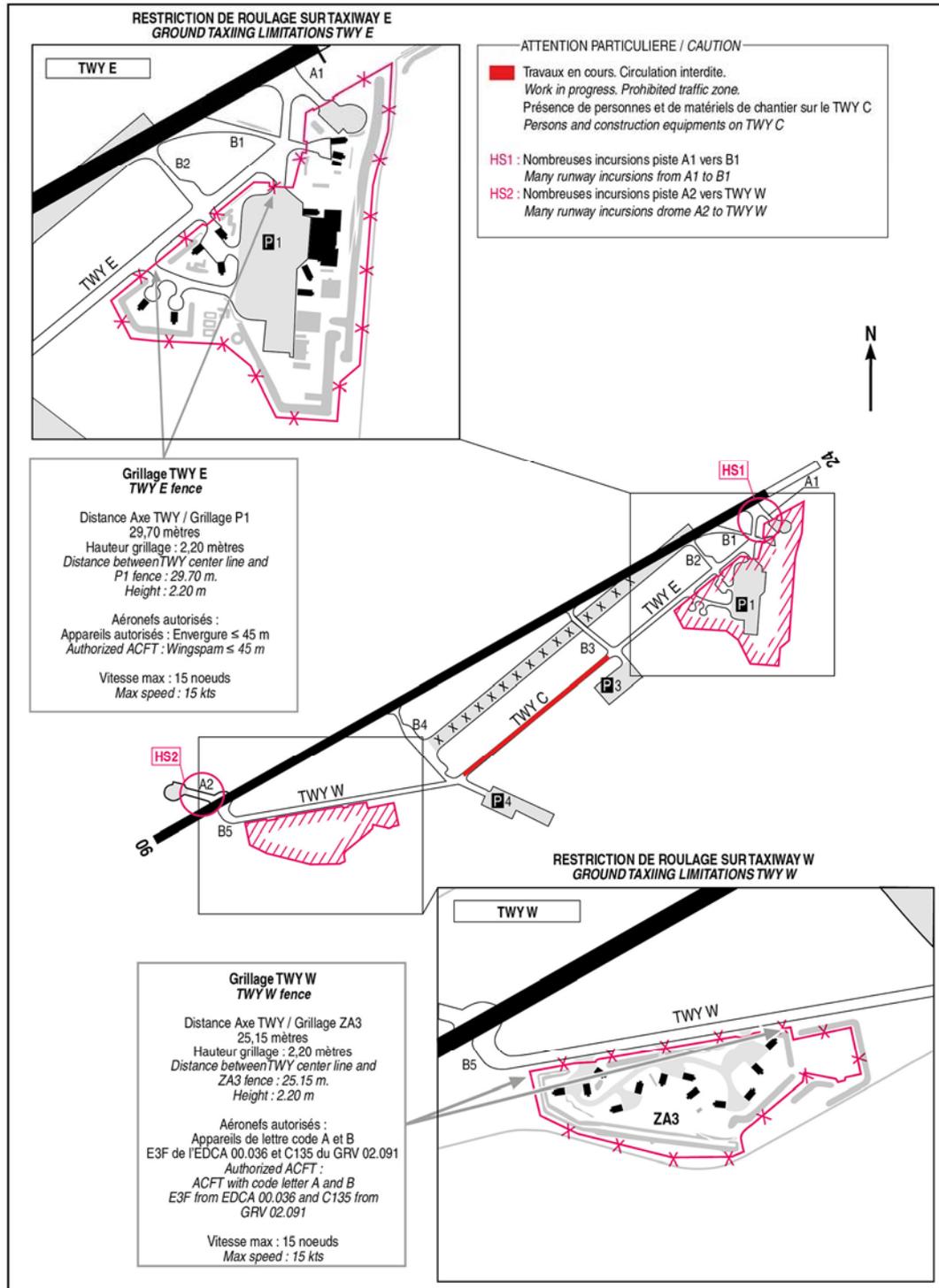
AIP
FRANCE

AD 2 LFOA GMC 01
23 SEP 21

MOUVEMENTS A LA SURFACE
Ground movements

PHASE 4b

AVORD



DIRCAM

AMDT 23/09/21 CHG : Travaux.

©

ANNEXE 1c : descriptif de la sous-phase 4c

Présence de personnes et de matériels de chantier sur une portion du TAXIWAY WHISKY situé entre la bretelle BRAVO 4 et la bretelle BRAVO 5 :

- plans de roulage modifiés, suivre les instructions du contrôle ;
- portion est de la voie de circulation TWY Whisky fermée.

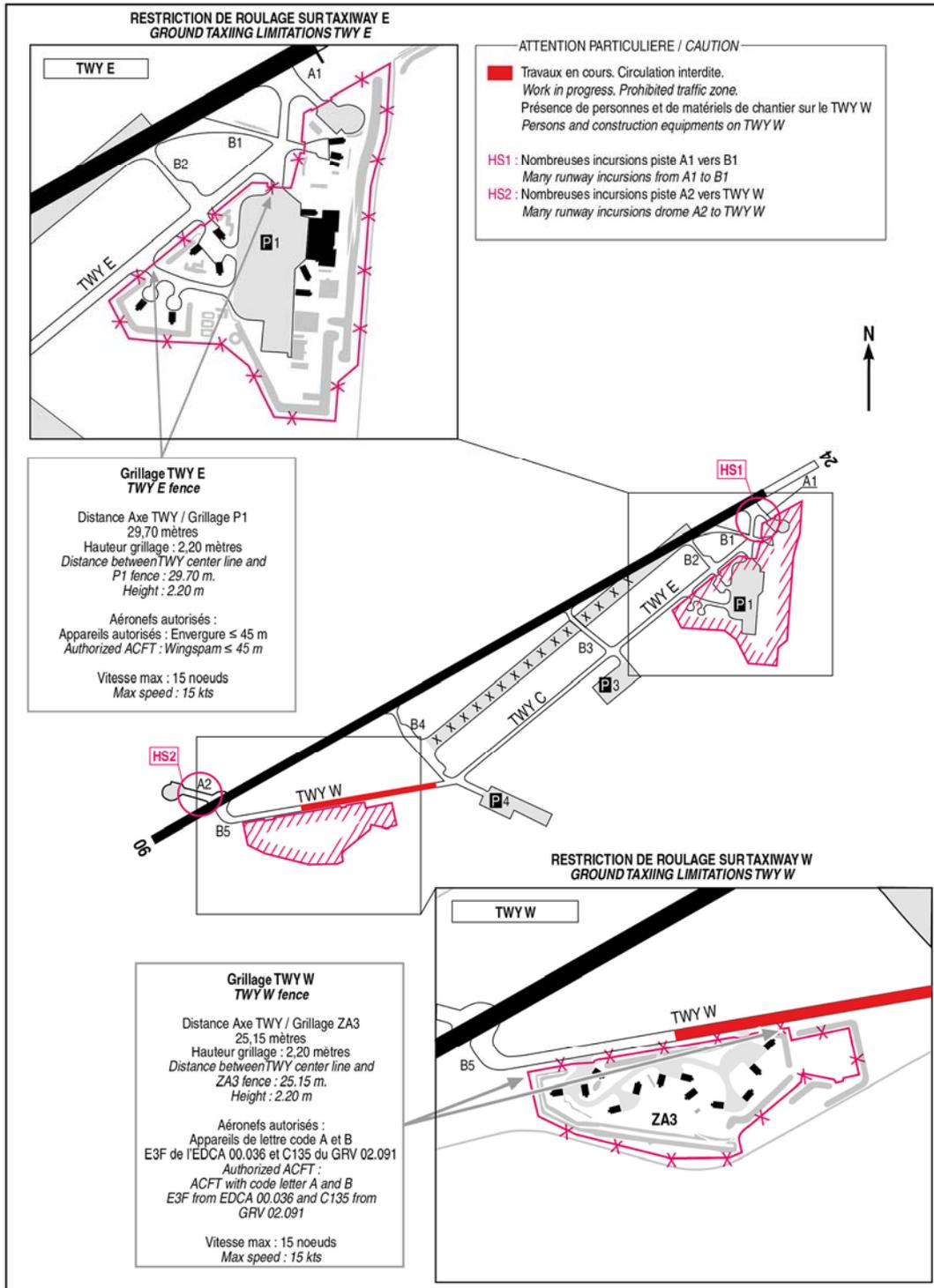
AIP
FRANCE

AD 2 LFOA GMC 01
23 SEP 21

MOUVEMENTS A LA SURFACE
Ground movements

PHASE 4c

AVORD



DIRCAM

AMDT 23/09/21 CHG : Travaux.

©